

SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 2005-2006

Ce document constitue le premier compte-rendu d'activités du Syndicat Mixte, couvrant la période depuis sa création en juillet 2005 jusqu'au 31 décembre 2006.
Les documents en téléchargement sont accessibles sur le site
www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

AVANT-PROPOS

Le périmètre d'étude du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises concerne 145 communes du département de l'Ariège (région Midi-Pyrénées), regroupant environ 42 000 habitants sur une superficie de 2 500 km².

Le portage du projet PNR est assuré par le Syndicat Mixte de préfiguration du PNR. Créé début juillet 2005, le Syndicat Mixte est constitué de la Région Midi Pyrénées, du Département de l'Ariège, de 135 communes, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, ainsi que de l'ONF et du CRPF Midi Pyrénées (cf. www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com). Son objet est :

- *« d'animer la procédure de création du Parc naturel régional » ;*
- *d'élaborer la Charte constitutive du Parc naturel régional ;*
- *d'animer les démarches visant à la création et à la mise en place opérationnelle du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional ;*
- *d'impulser ou conduire des études et actions de préfiguration du Parc naturel régional ».*

L'activité du Syndicat Mixte de préfiguration du PNR a été définie par son Comité Syndical lors de ses premières séances de juillet et septembre 2005 avec les objectifs suivants :

- organiser les moyens techniques et humains du Syndicat Mixte ; mettre en place autour de ses structures la méthode, l'organisation et les groupes de travail permettant d'impliquer tous les acteurs locaux et les organismes publics dans l'élaboration de la Charte : cf. § I ci-après
- organiser et animer la concertation des différents partenaires et en particulier des habitants, sous les formes les plus adaptées : cf. § II ci-après
- concevoir et engager une politique de communication sur le projet : paragraphe III ci-après.
- identifier les sources, regrouper toutes les données et informations locales pour réaliser le diagnostic partagé du territoire, avec l'objectif de constituer une « banque de données » locale sous SIG (Système d'information géographique) : cf. § IV ci-après
- préparer et réaliser les premières actions concrètes sur le terrain : « Actions de préfiguration » : cf. § V ci-après.

I. L'ORGANISATION DE LA VIE ET DE LA STRUCTURE DU SYNDICAT MIXTE ET DES INSTANCES ASSOCIEES

S'agissant d'une structure tout nouvellement créée, appelée à préfigurer celle d'un Parc naturel régional et à en dessiner les partenariats futurs, une activité importante a été consacrée à organiser la vie du Syndicat Mixte et des instances associées (groupes de travail, conseil scientifique, etc.).

Le Syndicat Mixte de Préfiguration

* Le Syndicat Mixte réunit régulièrement son Comité Syndical. 7 réunions du Comité Syndical ont eu lieu (3 en 2005, 4 en 2006), selon un rythme trimestriel. Le principe adopté est d'organiser les réunions des instances du Syndicat dans les différentes communes, de manière alternée. A ce stade, pour des raisons de commodité et de rapidité d'accès pour les délégués, les réunions ont le plus souvent eu lieu dans la zone de piémont, autour de l'axe de la RD 117 de St Girons à Foix : à La Bastide de Sérou le 11.07.2005, à Eycheil le 10.09.2005, au Mas d'Azil le 09.12.2005, à Rimont le 17.02.2006, à Montoulieu le 07.04.2006, à Seix le 10.07.2006 et à Gajan le 24.11.2006. Chaque réunion implique l'envoi de 220 courriers au minimum (convocations et envoi des documents préparatoires aux délégués et invitations aux partenaires), soit un total de 1500 envois environ sur la période.



Les comptes-rendus des réunions du Comité syndical sont téléchargeables sur le site Internet.

* Le Bureau du Syndicat se réunit également régulièrement, en alternance avec le Comité Syndical. 7 réunions ont également eu lieu (3 en 2005 et 4 en 2006) : à Saint Pierre de Rivière le 21.07.2006, à Montjoie en Couserans le 30.08.2005, à Bédéilhac et Aynat le 03.11.2005, à Montoulieu le 23.01.2006, à Saint Martin de Caralp le 20.03.2006, à Saint Lizier le 20.06.2006 et à Unjat (La Bastide de Sérou) le 24.10.2006.



* Le fonctionnement de l'équipe du Syndicat (3 agents en 2005, 4 en 2006) combine tâches à caractère administratif (organisation-suivi des assemblées...), tâches de conception-organisation-rédaction au siège administratif et tâches de terrain (concertation, rencontres, réunions, repérages terrain...). De manière délibérée, ce sont ces dernières tâches qui mobilisent le plus l'équipe et supposent de nombreux déplacements : de manière cumulée les agents du Syndicat Mixte ont parcouru plus de 70 000 km depuis novembre 2005.

Contacts : Matthieu Cruège, Isabelle Cambus

* Dans un souci de développement durable et d'expérimentation, le Syndicat Mixte a mis en place et applique des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier :

- dans le cadre des règles relatives aux marchés publics, le choix des matériels et fournitures (papier recyclé, mobiliers, copieur en réseau, règlements des consultations...);
- la dématérialisation des supports, le plus souvent possible : documents en téléchargement, site internet, consultations par messages électroniques, rapports sur supports CD-ROM...;
- la consultation systématique et le recours le plus souvent possible aux compétences, producteurs et savoir-faire locaux : marchés de prestations de services (publications, site internet, maintenance informatique et reprographie...), de fournitures (papeterie, mobiliers artisanaux, buffets de produits locaux, etc.), suivi de l'origine des achats et prestations ;
- la veille méthodologique et la formation du personnel, en vue de l'extension et des améliorations futures du dispositif.

Contact : Isabelle Cambus

Le Conseil scientifique

Un Conseil scientifique a été très tôt constitué, sur décision du Comité Syndical. Son rôle est de conseiller et d'accompagner sur les actions entreprises à caractère scientifique, sur l'élaboration de la Charte et son système d'évaluation. Le Conseil scientifique a été réuni pour la première fois le 13 mars 2006, puis le 26 juin et le 5 décembre 2006. Il rassemble une trentaine de scientifiques, chercheurs ou experts locaux d'horizons très différents et complémentaires (biologistes, forestiers, hydrobiologistes, minéralogistes, géographes, sociologues, archéologues, préhistoriens...). Alain Mangin, chargé de mission au CNRS et ancien directeur du laboratoire de Moulis en assure la présidence.



Le Conseil scientifique a également pour missions de développer des actions de recherche ou expérimentales sur le territoire. Des actions en lien avec le Conseil scientifique ont d'ores et déjà été initiées et font l'objet de

conventions avec le Syndicat Mixte ; elles sont développées dans le § IV.

Un colloque scientifique est prévu pour l'automne 2007, il sera l'occasion d'exposer aux habitants et acteurs intéressés les résultats d'une sélection de travaux de recherche consacrés au territoire du PNR.

Contact : Sophie Séjalon

Le Comité de Pilotage de la Charte

Le Syndicat Mixte a souhaité impliquer et s'associer en amont les compétences des divers acteurs et organismes, intéressés au territoire, et a décidé de constituer un Comité de Pilotage élargi. Mis en place pour suivre et valider l'ensemble des travaux, le Comité de Pilotage les supervise. Pluridisciplinaire et constitué à la fois d'élus du territoire, d'associatifs et de socioprofessionnels, il réunit les membres du Syndicat Mixte, les fédérations des chasseurs, des pêcheurs et de la randonnée, l'Etat, les associations naturalistes et de protection de la nature, l'ADASEA, la Fédération Pastorale de l'Ariège, le CDT, Ariège Expansion, les 3 Pays et leurs Conseils de Développement, l'ARPE, etc. L'implication de ses membres a été réalisée sous forme de réunions et sous forme de consultations successives par écrit, lors des différentes phases successives d'élaboration des documents.

Il a été réuni à deux reprises : le 13 janvier 2006 pour la présentation et la validation du diagnostic technique et le 27 juin 2006 pour la présentation des bases de l'avant-projet de Charte et le recueil d'avis et propositions.

Il a également été consulté deux fois, par voie de courriers : pour l'élaboration du diagnostic technique, en janvier 2006 et sur les bases de l'avant-projet de Charte au printemps 2006.

Contact : Sophie Séjalon

Les relations avec les partenaires

En sus de la procédure d'élaboration de la Charte détaillée au § II ci-après et de la concertation qui en constitue l'ossature, une attention particulière a été portée aux divers partenaires et interlocuteurs du Parc et à leur rencontre afin en particulier :

- de connaître précisément leur rôle, actions et projets ;
- de solliciter et d'organiser leur contribution active à l'élaboration de la Charte ;
- d'entrevoir et d'envisager les possibilités et modalités des collaborations futures, dans une logique d'efficacité, de complémentarité voire de mutualisation des moyens.

Contact : Matthieu Cruège

Les partenaires locaux

Des efforts importants ont été déployés pour aller au devant des partenaires et interlocuteurs locaux, départementaux ou régionaux concernés par le projet. En sus des rencontres de prise de contact et des rendez-vous ou réunions à caractère technique avec les divers partenaires (communautés de communes et autres collectivités, associations, conseils de développement, établissements publics, particuliers et « érudits locaux », etc.), des contacts, rendez-vous ou réunions à caractère stratégique sont intervenus en particulier avec les services du Conseil régional Midi-Pyrénées, du Conseil général de l'Ariège, de l'ARPE, de l'Etat sous l'égide de M. le Sous-préfet de Saint-Girons ainsi que des 5 établissements publics membres du Syndicat Mixte. De même, des participations à des conseils municipaux (ex. Le Port) ou réunions municipales ont été réalisées.

Contact : Matthieu Cruège

Les instances nationales

Des échanges sont intervenus régulièrement avec visites et rencontres de terrain, avec les interlocuteurs des instances nationales, chargées d'expertiser et de valider le dossier de Charte en vue de la publication du décret de classement du PNR : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Fédération des Parcs, rapporteur auprès du Conseil National de Protection de la Nature. Ces échanges visaient à instaurer une meilleure connaissance

mutuelle du territoire, des enjeux, des conditions et modalités de classement ainsi qu'à tracer de manière plus précise les perspectives de calendrier et la méthodologie.

Contact : Matthieu Cruège

L'association des Amis du Parc

Les derniers mois de 2006 ont vu la préfiguration et l'émergence d'une « association des amis du Parc », à l'initiative notamment de membres du « Groupe diagnostic prospectif » (cf § II). Ses objectifs tels que prévus dans le projet de statuts sont, entre autres, de soutenir et relayer les actions et activités du Parc, de représenter les habitants et usagers, et de favoriser la découverte et le développement du Parc. Une des premières actions envisagées par l'association est de programmer et organiser, en lien avec le Syndicat Mixte et en concertation avec les professionnels de la montagne (et notamment les accompagnateurs), un programme de sorties et randonnées de découverte du patrimoine naturel du projet de Parc.

Contact : Céline Arilla

« Pyrénées ariégeoises » : la signature du PNR

Le projet de Charte doit intégrer le nom du Parc, ainsi que son logo. Le Syndicat mixte s'est attaché dans un premier temps au choix du nom du PNR, initiant ses réflexions et échanges dès la fin 2005. Suite à un appel à propositions lancé à l'ensemble des délégués, le Comité syndical a confronté les différentes options suggérées lors de sa séance du Mas d'Azil en décembre 2005, puis procédé au choix par vote lors de la séance suivante à Rimont en février 2006. Cette dénomination a dès lors été utilisée sur les différents supports, dont le site internet. Plus tard, fin 2006, le Comité syndical a engagé les démarches sur le logo du Parc, centrant dans un premier temps ses réflexions sur le sujet du symbole figuratif à y intégrer.

Contact : Matthieu Cruège

II. L'ELABORATION DE LA CHARTE AGENDA 21 DU PNR

Ainsi que l'a souhaité le Comité Syndical lors de sa réunion à Eycheil en septembre 2005, l'élaboration de la Charte s'est inscrit dans une démarche d'Agenda 21 local. Elle a été définie et conduite de sorte à être la plus efficace et participative possible : elle a pris au maximum appui sur les démarches, travaux et recherches précédents (ex. Ariège 2020, chartes des Pays), ainsi que sur les organismes et instances de concertation en place. Elle s'est voulue sensiblement originale, de sorte de ne pas faire strictement redondance avec les démarches de concertations précédentes. Une attention particulière a également été portée à l'application des préceptes du Développement Durable en matière d'équité : équité hommes-femmes, prise en compte des territoires composant le PNR, catégories socio-professionnelles, tranches d'âges, etc.

Le cadre : rappel de la démarche proposée

La démarche d'élaboration de la Charte-agenda 21 sur la période juillet 2005-décembre 2006 s'est déroulée en trois temps :

- 1 – Réalisation du « Diagnostic global et partagé » du territoire
 - Elaboration d'un diagnostic technique du territoire,
 - Mobilisation de la population et élaboration d'un « diagnostic partagé »,
 - Croisement et synthèse des deux diagnostics en un « diagnostic global et partagé ».
- 2 –Elaboration de l'avant-projet de Charte
 - Définition des orientations, des stratégies et des actions à mettre en œuvre,
 - Rédaction d'un avant-projet de charte,
 - Définition d'outils de suivi et d'indicateurs d'évaluation.
- 3 – Réalisation de l'avant-projet de Plan de référence du Parc
 - Constitution du projet de plan cartographique de référence,
 - Réalisation de la notice explicative du Plan et des dispositions particulières à chaque site référencé dans le Plan.

Les premières phases jusqu'à l'été 2006 ont bénéficié d'un accompagnement par l'ARPE et par le groupement de bureaux d'études MC2-Ectare-Faure/Turner dans le cadre d'une mission cofinancée par la Région Midi-Pyrénées, le FEDER et l'ARPE. Les démarches d'information et de concertation 2006 ont bénéficié de l'appui de l'Etat.

2005-janvier 2006

Le diagnostic technique

Le diagnostic technique du territoire a été rédigé en interne à partir de janvier 2005, à partir des données disponibles et recueillies dans les différents services, administrations et organismes partenaires et de compléments issus de démarches partenariales. Il a été présenté en Comité de pilotage le 13 janvier 2006, puis précisé et enrichi à la lumière des nouveaux éléments collectés ou produits.

Contact : Sophie Séjalon

Septembre 2005 – Février 2006

Le diagnostic global et partagé

Le diagnostic partagé par les habitants du territoire a été conduit selon deux moyens principaux :

- une enquête auprès des habitants accompagnée de 2 pages d'information sur le projet de PNR
- des réunions de concertation avec un groupe pluridisciplinaire d'habitants et acteurs locaux appelé « Groupe diagnostic prospectif ».

L'enquête auprès des habitants

Une des originalités de la démarche conduite réside dans le souhait du Syndicat Mixte de connaître et d'intégrer les points de vue, attentes et propositions des habitants, ce dès l'amont des réflexions avant même que soient produits les premiers documents de propositions. Ainsi à l'automne 2005 une enquête a été diffusée en 31000 exemplaires aux habitants. Elle a été envoyée par voie postale à l'ensemble des foyers du territoire (environ 28000 foyers), diffusée dans les lycées du territoire, les offices de tourisme, les bureaux de poste et les mairies. Par le biais d'un numéro de « Libre réponse », l'affranchissement n'a pas été à la charge des habitants désirant répondre à l'enquête. 1000 retours d'enquête sont parvenus, 950 environ ont pu être traités et analysés. Les réponses ont été extrêmement riches et globalement très favorables à l'idée du Parc. Les habitants se sont très largement exprimés sur les « parties libres »,



à compléter à l'envi. Les résultats de l'enquête aux habitants ont fait l'objet d'une présentation devant le Comité Syndical en février 2006 ainsi que lors des réunions publiques du printemps 2006 et dans le numéro de la « Lettre aux Partenaires » de mai 2006 (cf. III ci-dessous).

Contact : Sophie Séjalon

Les résultats de l'enquête sont téléchargeables sur le site Internet.

Le « groupe diagnostic prospectif »

Un « groupe diagnostic prospectif » a été formé et réuni lors de l'hiver 2005-2006. Composé d'une trentaine d'habitants et acteurs associatifs et socio-économiques, il a été constitué en faisant appel aux structures partenaires (ex. Conseils de Développement des Pays, Fédération Pastorale de l'Ariège, ADASEA, associations naturalistes...) dans un souci d'équilibre hommes-femmes (résultat : 2/3 d'hommes, 1/3 de femmes), de pluridisciplinarité et d'équilibre territorial. Les conclusions du travail du « groupe diagnostic prospectif », croisées avec les autres sources (diagnostic technique, enquête habitants), ont permis de réaliser le diagnostic partagé puis les bases de l'avant-projet de Charte. Ce groupe a été réuni à 6 reprises : 3 fois au mois de novembre et décembre 2005 pour travailler sur le diagnostic partagé et prospectif du territoire (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) sur 3 thématiques successives : l'évolution des patrimoines, l'évolution démographique et économique, les relations sociales et culturelles ; 2 fois en janvier pour définir et hiérarchiser les enjeux du territoire et les actions à proposer dans le cadre du PNR ; puis de nouveau une fois en juin pour la restitution et l'échange sur les bases de l'avant-projet de Charte.



Contact : Sophie Séjalon

Les comptes-rendus des réunions et travaux de ce groupe sont téléchargeables sur le site Internet.

Le diagnostic global et prospectif

La rédaction du diagnostic global et prospectif a été réalisée en croisant les données techniques issues du diagnostic technique avec les perceptions des habitants issues des résultats de l'enquête et du diagnostic prospectif. Le diagnostic global et prospectif a été présenté devant le Comité syndical à Rimont en février 2006.

Contact : Sophie Séjalon

Le diagnostic global et prospectif est téléchargeable sur le site Internet.

Depuis mars 2006

L'élaboration de l'avant-projet de Charte-agenda 21

Les réflexions stratégiques sur l'avant-projet de Charte se sont déroulées à partir des propositions apportées par le « Groupe diagnostic prospectif », par les habitants au travers de l'enquête et par les acteurs locaux au fur et à mesure des entretiens réalisés avec l'équipe technique.

Etablie sur la base des résultats du diagnostic global et partagé (cf. précédent), la construction stratégique de la Charte (document « Bases de l'avant-projet de Charte ») a été validée en Bureau du Syndicat Mixte le 20 mars 2006



puis en Comité syndical le 7 avril 2006. Elle a également été envoyée dans le courant du mois d'avril 2006 à l'ensemble des membres du Comité de pilotage, aux services de l'Etat et à divers partenaires pour avis et contributions. Dans la foulée, une série de « Forums », réunions publiques de concertation a été organisée en mai et juin 2006.

Intégrant les divers avis et recommandations formulés ou reçus alors, une version plus aboutie et rédigée de l'avant-projet de Charte appelée « Bases de l'avant-projet de Charte, version 2 » a été présentée en Groupe Diagnostic Prospectif puis en Conseil scientifique le 26 juin 2006, en Comité de pilotage le 27 juin 2006 et en Comité syndical le 10 juillet 2006. Cette

version était présentée en deux documents : l'un global réalisé par l'équipe du projet de PNR et le deuxième particulier au domaine économique réalisé par les Etablissements consulaires, l'ONF et le CRPF. Ce document a également été envoyé à l'ensemble des membres du Comité de pilotage et partenaires en juillet 2006 pour avis. Les avis et recommandations ont été pris en compte et intégrés dès réception à compter de l'automne 2006, afin de former l'avant-projet de Charte.

Contact : Sophie Séjalon

Le document correspondant aux bases de l'avant-projet de Charte est téléchargeable sur le site Internet.

Depuis l'été 2006

La réalisation de l'avant-projet de Plan de référence du Parc

Lors de sa réunion d'avril 2006 à Montoulieu, le Comité Syndical a décidé d'engager sans tarder la réalisation du « Plan de référence du Parc ». Le Plan de référence est un document basé sur une carte au 100 000ème au minimum qui fait partie intégrante de la Charte. Nécessairement synthétique et prospectif, il la précise sur le plan spatial en traduisant géographiquement la stratégie et les objectifs de la Charte et ses priorités, entité géographique par entité.

S'agissant d'un travail complexe de conception et de cartographie fondé sur une connaissance fine du terrain, le travail sur le Plan a donné lieu durant l'été 2006 à une longue et intense phase de compilation et de production de données par des reconnaissances de terrain.

Les pistes de construction du Plan (contenu, légende, etc.) et sa méthode d'élaboration ont fait l'objet d'échanges et de présentations successives : devant les experts du Réseau Paysages de Midi-Pyrénées animé par la DIREN, l'Observatoire Départemental de l'Environnement et le Bureau du Syndicat Mixte en octobre 2006, puis devant des assemblées locales d'élus (ex. Barguillère, Séronais), élus et experts locaux en novembre-décembre 2006. Elles ont été présentées et validées en Conseil scientifique en décembre 2006, en vue d'une présentation devant le Comité syndical en janvier 2007.

Contact : Sophie Séjalon

III. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION SUR LE PROJET

Un effort intense a été produit afin de favoriser l'information et la communication sur le projet. La priorité a été donnée à la communication locale dirigée vers les habitants, élus et autres acteurs du territoire ; elle a été organisée afin d'informer, de faire connaître les démarches d'échanges et de concertation (enquête, groupe de travail, site internet, etc.) et de susciter les avis dans le cadre de la démarche participative souhaitée par le Syndicat Mixte. Pour conforter son efficacité tout en optimisant l'usage des moyens du Syndicat (disponibilité temps, ressources financières), la communication s'est appuyée sur l'identification et le recours aux divers relais possibles et sur les principaux évènements : constitution du Syndicat Mixte, enquête auprès des habitants, certaines actions de préfiguration, etc.

Les principales initiatives suivantes ont été prises :

- la mise en place des outils d'organisation de la communication, dont :
 - la constitution d'un « fichier contacts » (habitants, organismes, interlocuteurs divers), doté au 31 décembre 2006 de 1974 adresses (une vingtaine en janvier 2005) et alimenté progressivement : contacts internet, retours des cartes « T » de l'enquête-habitants et du supplément de l'Ariégeois Magazine (cf. ci-dessous), etc.
 - la création au printemps 2006 d'une charte graphique propre au projet de PNR, déclinée depuis dans ses différents supports : publications, vidéo projections...
 - la création de cartes du territoire et d'une banque d'images numériques (photos).

- la réalisation et la diffusion d'une « lettre aux partenaires », retraçant les grandes lignes du projet et son avancée, et diffusée de manière ciblée grâce au fichier contacts élaboré (cf. ci-dessus). 5 lettres ont ainsi été réalisées, selon un rythme de parution d'environ 3 à 4 mois. Ces « lettres aux partenaires » ont été complétées fin 2005 d'une « Lettre aux habitants » jointe en accompagnement de l'enquête habitants (cf. par ailleurs) ;



- la mise en ligne d'un site internet : le Syndicat Mixte a souhaité mettre en place très rapidement un site internet en tant que moyen moderne, interactif



et économe de diffusion en « quasi temps réel » d'une information très complète et moyen de consultation des divers acteurs. Mis en ligne dès avril 2006, le site Internet a ainsi été conçu et est administré de façon à ce que le maximum d'éléments soient téléchargeables au fur et à mesure de l'avancée du projet de Parc : sont consultables et téléchargeables l'ensemble des comptes-rendus de réunions, les évènements relatifs à la vie du Parc, les documents relatifs aux études entreprises ou à la Charte, le détail des actions de préfiguration, etc. Le site a reçu environ 15000 visites de mi-avril à décembre 2006 (8,5 mois), avec une très forte progression des visites depuis la fin de l'été. Les documents les plus téléchargés sont le rapport de stage sur l'agriculture biologique (cf. § IV) avec 3159 téléchargements ainsi que les bases de l'avant-projet de Charte (cf. II) mises en ligne en juillet : 2503 téléchargements. La page du site la plus visitée est celle consacrée à « Une Charte, qu'est ce que c'est ? ». Ce recours si rapide et si complet à l'outil internet distingue sensiblement le projet PNR des autres démarches passées et des autres projets de PNR, anciens ou récents.

Contact : Sophie Séjalon

- l'organisation de réunions locales d'information. Plusieurs cycles ont été conduits :

- un premier cycle de réunions anticipant la création du Syndicat Mixte en 2005, plus spécialement destinées aux élus municipaux : 17 réunions ont ainsi été conduites à Argein, Arrien-en-Bethmale, Arrout, La Bastide de Sérou, Castillon-en-Couserans, Ferrières, Gajan, Loubens, Le Mas d'Azil, Massat, Orgibet, Rimont, Saurat, Seix, Sentein, Ste Croix Volvestre et Vicdessos.

- un cycle de « forums », réunions publiques d'information et d'échanges, au printemps 2006. Sur l'ensemble du territoire à Soulan, Aulus, Serres-sur-Arget, Lorp-Sentaraille, le Mas d'Azil, Sainte-Croix-Volvestre, Castillon-en-Couserans, Loubens, Arignac, Auzat, Saint Giron puis Durban-sur-Arize ce sont ainsi 500 personnes qui ont participé à ces réunions pour s'informer, questionner, échanger, proposer...

- d'autres réunions de ce type ont eu lieu en 2006 à Seix en février, à Sentein lors des transhumances et à Suc et Sentenac en juillet, en réponse aux souhaits locaux puis à La Bastide de Sérou fin août, dans le cadre de la

manifestation « Natures d'Ariège ». Les « forums » ont été l'occasion d'informations et d'échanges sur le projet de PNR, ses objectifs, son rôle et ses actions possibles.

- le suivi des relations avec la presse. Une attention particulière a été portée en direction de la presse (communiqués de presse, informations, etc.) : le bilan au 31 décembre 2006 fait apparaître environ 200 articles papier (La Dépêche, la Gazette Ariégeoise, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Pyrénées Magazine, Pays Vert...) évoquant l'activité du projet de PNR (dont environ un dixième d'articles où le PNR est simplement cité), auxquels s'ajoutent les citations, informations et interviews radio (Radio Transparence, Radio Oxygène, Radio Couserans), et deux partenariats originaux :



- une collaboration à l'initiative de l'Ariégeois Magazine, pour la réalisation de suppléments consacrés au projet de PNR, avec une première concrétisation remarquée fin 2006 : ouvrage de 80 pages, avec cartes T pour demande d'informations complémentaires ;
- une collaboration engagée fin 2006 avec Radio Couserans, pour diffusion en 2007 d'une série d'émissions mensuelles centrées sur des « témoins », habitants acteurs du PNR.

- la participation, à la demande et dans la mesure des disponibilités, à des réunions et rencontres diverses afin d'y présenter le projet de PNR : assemblées générales des Gîtes de France de l'Ariège, du Syndicat des Propriétaires Forestiers Privés de l'Ariège, du Syndicat des Accompagnateurs en Montagne, de Transhumances en Couserans, réunions de l'Union Touristique et Thermale d'Ariège, des Conseils de Développement du Pays Couserans et du Pays de Foix-Haute Ariège, de l'Observatoire Départemental de l'Environnement, forum départemental de l'UMINATE...

- une évaluation fin 2006 des actions de communication, dans une démarche « d'amélioration continue » afin d'optimiser les actions à venir, à partir d'une expertise réalisée par Florence Juan-Glénat, étudiante-stagiaire en Master de « Sociologie Appliquée à la Gestion Locale » de l'Université de Toulouse-Mirail.

- de manière plus ponctuelle et dans une visée pédagogique, des réponses ont été apportées pour des interventions devant des classes et groupes d'élèves divers : Lycée agricole de St Gaudens à La Bastide de Sérour et Institut Rural de Vayres (33) à Aleu dans le cadre de « séjours d'immersion », EREA de Pamiers, Lycée Gabriel Fauré de Foix, Master d'Aménagement Transfrontalier de la Montagne de Foix, etc. Dans un souci d'économie des moyens humains du Syndicat, les interventions sont limitées à un maximum d'une demi-journée, éventuels déplacement et préparation compris.

Contact : Matthieu Cruège

IV. LA CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE SES ACTEURS

Afin d'établir la Charte sur des bases techniquement et scientifiquement étayées, une démarche poussée a été conduite afin de dresser un diagnostic du territoire (« diagnostic technique » cf. II), actualisé et doté d'une dimension prospective. Elle s'est appuyée principalement sur le recours aux données disponibles, fournies par les différents organismes et interlocuteurs. En complément, lorsque le besoin s'est fait sentir, le Syndicat Mixte s'est attaché à compléter les données par des études et démarches complémentaires. Celles-ci ont été délibérément et systématiquement partenariales.

Mise en place d'un SIG

Le Syndicat Mixte s'est doté avec l'appui de l'ARPE d'un Système d'Information Géographique, sous Arcgis, compatible avec les divers systèmes opérationnels chez les différents partenaires (ex : Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde, Fédération Pastorale de l'Ariège, ONF, ARPE, Conseil Général de l'Ariège...), permettant la gestion, l'échange et la valorisation des données produites. Son exploitation s'appuie notamment sur des conventions de partenariat, avec le Conseil Général de l'Ariège, la Fédération Pastorale de l'Ariège, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, la DIREN... L'acquisition de données a bénéficié d'un financement de l'Etat (DIREN) et de la Région Midi-Pyrénées.

Contact : Sophie Séjalon

Été 2005 : diagnostic et croisement des documents des 3 Pays

Un des enjeux du PNR réside dans l'articulation des stratégies, des moyens et des actions avec les différents partenaires, en particulier les 3 Pays présents sur le territoire du projet de PNR. De surcroît, les Pays ont conduit ou généré de nombreuses données utiles : études, concertations, chartes... En partenariat avec les structures supports des 3 Pays, une étudiante en maîtrise de géographie, Stéphanie Braquet, a réalisé un stage de 5 mois consacré à l'analyse et au croisement des documents des 3 Pays. Ainsi ont été analysés les diagnostics, les Chartes et les Contrats de chaque Pays. Ont également été référencées les réalisations effectuées, en cours ou en projet. Ce travail a permis de mettre en avant en lien avec les équipes des Pays, les domaines non directement investis par les Pays, ceux partiellement investis ou plus complètement. Afin de faciliter la recherche des articulations futures, les résultats ont été mis en perspective au regard des 5 grandes missions des PNR définies par le Code de l'Environnement. Les dispositions et collaborations tracées dans les documents d'avant-projet de Charte tiennent compte des enseignements de ce travail.

Les résultats de ces travaux sont téléchargeables sur le site Internet.

Contact : Sophie Séjalon

Été 2005 : état des lieux des compétences des communautés de communes

Avec 14 communautés de communes regroupant quasiment l'ensemble des 145 communes du territoire, le niveau communautaire y est bien ancré. Pour mieux connaître le rôle de chacune des communautés et entrevoir les synergies futures, un état des lieux des compétences de communautés a été réalisé en 2005 avec chacune d'entre elles et le concours des services préfectoraux (Préfecture et Sous-préfecture de St Giron). Il a donné lieu à un document de synthèse, sous forme de tableau, diffusé à l'ensemble des communautés.

Les résultats de ces travaux sont téléchargeables sur le site Internet.

Contact : Matthieu Cruège

Automne 2005 – Printemps 2006 : diagnostic socio-économique

Une convention avec les 5 établissements publics membres du Syndicat a permis la réalisation par leurs soins, avec la collaboration de l'APEM (Assemblée Pyrénéenne d'Economie Montagnarde) d'un diagnostic économique précis, prolongé de propositions d'orientations et d'actions pour le PNR. Un des objectifs et intérêts de la démarche a résidé dans sa transversalité, et l'émergence de problématiques et propositions communes intéressant les différents secteurs d'activités présents sur le PNR : ex. création/reprise d'entreprises. Les conclusions ont été présentées devant le Comité de Pilotage en juin 2006 et prises en compte dans le diagnostic technique et les documents de Charte. Cette action a bénéficié d'un soutien de l'Etat dans le cadre du FNADT.

Contact : Sophie Séjalon

Été 2005 : inventaire des acteurs et actions menées sur le patrimoine bâti et propositions d'actions de valorisation

Les acteurs (associations, établissements publics...) agissant sur le patrimoine bâti sont nombreux et très diversifiés. Afin de disposer d'une vue plus claire de la situation, des acteurs en place et des projets en cours ou susceptibles d'émerger, un état des lieux des acteurs et actions intéressant le patrimoine bâti, a été réalisé d'avril à fin septembre 2005 par Cédric Bosse, stagiaire en DESS « Aménagement et développement transfrontaliers de la montagne ».

Suite à ce premier inventaire des acteurs et des actions qu'ils mènent sur le territoire, des propositions d'actions ont été émises dans le cadre du futur PNR. Les résultats ont été présentés devant un groupe rassemblant les trois Pays, le Conseil Général (services Culture et Espaces ruraux), la Fédération Pastorale et le CAUE.

Contact : Sophie Séjalon

Hiver 2005-2006 : enquête auprès des entrepreneurs sur la notion de qualité

La notion de qualité sous-tend et guide les missions des Parcs naturels régionaux. Afin de disposer d'éléments plus précis sur les perceptions et attentes des chefs d'entreprise du territoire sur le sujet, la promotion 2005-2006 du Master 2 professionnel de Foix "Aménagement et développement transfrontaliers de la montagne" a été missionnée pour réaliser une enquête sur la notion de qualité auprès d'un échantillon de 90 entrepreneurs du périmètre d'étude du PNR – identifiés avec le concours des 5 établissements publics membres du Syndicat Mixte -. Cette démarche a permis de réaliser un état des lieux des démarches de qualité dans les entreprises, de dresser le panorama des attentes et contraintes exprimées par les chefs d'entreprises et de proposer un ensemble de préconisations et de propositions d'actions (démarches collectives, projets pilotes, etc.) susceptibles d'être prises en compte dans le cadre de la Charte-agenda 21 du PNR. Les conclusions de ce travail ont été présentées aux entrepreneurs enquêtés et partenaires le 31 mars 2006 à l'IUFM de Foix.

Contact : Sophie Séjalon

Les résultats de ces travaux sont téléchargeables sur le site Internet.

Depuis le printemps 2006 : identification des dynamiques et porteurs de projets potentiels

Une démarche est réalisée sur le terrain, afin d'identifier les dynamiques locales, les projets émergents ou susceptibles de le devenir, ainsi que les divers porteurs de projets potentiels dans les domaines de l'environnement, du patrimoine et de l'économie. Cette démarche s'appuie notamment sur la rencontre et l'enquête auprès des élus et divers relais du territoire.

Contact : Céline Arilla

Été 2006 : inventaire du petit patrimoine bâti et proposition d'actions de valorisation

En prolongement de la démarche réalisée en 2005, ayant mis en évidence des compléments nécessaires en termes de connaissance, un partenariat avec le CAUE et les communes a permis d'engager un inventaire du petit patrimoine bâti. Conduite d'avril à fin septembre 2006 par une stagiaire en Master II « Aménagement et développement transfrontaliers de la montagne », Flavie Estrémé, une enquête a été envoyée à l'ensemble des délégués au PNR de façon à pré-positionner et décrire les éléments de petit patrimoine présents sur leur commune, puis prolongée par un travail de terrain et de synthèse. L'ensemble est cartographié et référencé sous une base de données Access et est présenté sous la forme de fiches synthétiques par commune. Des propositions d'actions ont suivi l'inventaire.

Les résultats ont été présentés devant le Comité Syndical du 24 novembre 2006. Engagé sur la moitié sud du territoire en 2006, l'inventaire sera poursuivi en 2007 sur la seconde moitié du territoire.

Contacts : Sophie Séjalon

Les résultats sont téléchargeables sur le site Internet du projet de PNR.

Été 2006 : Inventaire des habitats naturels du territoire et synthèse des principaux enjeux de conservation

Un partenariat avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen associant la Fédération Pastorale, l'Office National des Forêts et l'Association des Naturalistes d'Ariège a permis un inventaire de la flore et des habitats naturels sur le tiers Est (Plantaurel, Nord du Séronais, Barguillère, Tarasconnais et Vicdessos) du territoire par un étudiant en Master I « Ecologie des Ressources Naturelles et Développement Durable », William Arial.

Cet inventaire n'a pas pour objectif l'exhaustivité. Il vise, sur des mailles de 5 km de côté, à recenser le maximum d'habitats différents (au niveau de l'alliance phytosociologique) de façon à définir les principaux enjeux en matière de conservation des espaces naturels et à caractériser la patrimonialité du territoire.

Les résultats de l'inventaire ont été saisis sur la base de données naturaliste fournie par le Conservatoire Botanique Pyrénéen et ont fait l'objet d'une cartographie. Cet inventaire sera poursuivi sur l'ouest du territoire.

Contact : Sophie Séjalon

Le rapport de stage est téléchargeable sur le site Internet du projet de PNR.

Été 2006 : étude sur l'accueil de nouveaux actifs

En partenariat avec Ariège Expansion et l'association ESPACE, une réflexion a été conduite sur le thème de l'accueil de nouvelles populations, dans le cadre d'un stage réalisé par Marianne Charles, étudiante stagiaire du master II "Développement transfrontalier de la montagne". L'étude dresse l'état des lieux de l'accueil de nouveaux actifs dans le périmètre d'étude du PNR (« Qui sont les nouveaux actifs, quelles structures d'accueil sur le territoire, quelles

volontés locales en matière d'accueil ? ») et pose les bases d'une réflexion sur l'opportunité et les modalités possibles d'engagement du Parc sur cette thématique.

Contact : Céline Arilla

L'étude et la note de synthèse sont téléchargeables sur le site internet.

Été 2006 : étude sur le Tourisme Durable

Le Comité Départemental du Tourisme a accueilli durant le printemps-été 2006 une étudiante-stagiaire en Mastère Tourisme au CETIA de Foix, Anne Lacoste, pour une mission consacrée aux perspectives de développement du tourisme durable et centrée sur le PNR. Basée sur des enquêtes auprès des acteurs (prestataires touristiques, offices de tourisme, etc.) et la collecte et l'analyse de références externes (expériences des autres PNR), cette démarche réalise un état des lieux de l'offre en matière de tourisme durable et trace des pistes de développement et d'actions.

Contact : Matthieu Cruège

L'étude et la note de synthèse sont téléchargeables sur le site internet.

Été 2006 : état des lieux de l'agriculture biologique et perspectives de développement

Une collaboration sur le thème de l'agriculture biologique avec le CIVAM Bio 09 et la Chambre d'Agriculture de l'Ariège a donné lieu à une étude réalisée par Virginie Hervieux, étudiante-stagiaire de l'ENSA de Rennes. Le travail dresse l'état des lieux de l'agriculture biologique dans le périmètre du PNR (exploitations, volumes, surfaces, problématiques...) et ses perspectives de développement ; elle détaille les actions et programmes menés par les PNR et trace des propositions d'actions concrètes. L'étude a été présentée devant les agriculteurs certifiés et les partenaires concernés le 19 septembre à Durban-sur-Arize. Elle est aujourd'hui l'un des documents les plus téléchargés à partir du site internet du projet de PNR.



Contact : Matthieu Cruège

L'étude et la note de synthèse sont téléchargeables sur le site internet.

Depuis l'été 2006 : expertises scientifiques

Les travaux du Conseil scientifique ont permis de mettre à jour des sujets de recherche et d'en organiser les modalités, sous formes de protocoles de collaboration avec des laboratoires de recherche :

- le laboratoire GEODE de l'Université de Toulouse-Mirail a mis en place depuis une quinzaine d'années une démarche d'observation des paysages concernant notamment le territoire du PNR. Cet outil représente une opportunité, non disponible sur d'autres territoires et il est apparu judicieux de le valoriser. Une convention vise ainsi à identifier les plus récentes évolutions en actualisant l'observatoire et à mettre en place des supports de valorisation et de diffusion des recherches (publications, animations...). Les données nouvellement produites seront disponibles en 2007.

- afin de disposer d'une vision fiable sur le sujet crucial de l'évolution des ressources en eau et l'impact du climat, le laboratoire LMTG de l'Université de Toulouse a proposé de porter la réalisation d'un diagnostic de l'évolution de la ressource en eau du territoire ces 50 dernières années en lien avec les données climatiques. Suivie par le Président du Conseil scientifique, Alain Mangin, cette expertise livrera ses conclusions mi 2007.

Contact : Sophie Séjalon

Depuis l'automne 2006

La dimension transfrontalière

Le territoire du PNR a la particularité d'être doublement frontalier, avec l'Espagne et l'Andorre et d'être bordé sur la majeure partie de sa frange sud par 2 Parcs naturels. Pour tenir compte de cette situation et profiter au mieux de ses avantages – en matière de synergies, d'échanges d'expériences et de programmes européens -, une expertise a été confiée en liaison notamment avec le Conseil général, le Conseil régional et l'ARPE à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) structure spécialisée dans l'appui aux territoires dans leurs projets transfrontaliers. Engagée à l'automne 2006, l'opération s'appuie sur l'identification des coopérations en cours ou projetées, des acteurs français, andorrans ou espagnols concernés ou susceptibles de l'être et les sujets et modalités de coopérations possibles. Ses conclusions viendront alimenter le projet de Charte du PNR à compter de début 2007 et les divers programmes à venir. Cette opération bénéficie d'un cofinancement de la Région Midi-Pyrénées.

Contact : Matthieu Cruège

V. LA CONDUITE D' ACTIONS DE PREFIGURATION

Les actions de préfiguration visent à initier et organiser les collaborations entre le PNR et les divers partenaires et organismes présents, ainsi qu'à illustrer l'action possible du PNR : elles permettent de mieux se connaître et de dégager les synergies possibles. Différentes opérations ont ainsi été proposées ou portées. Certaines ont pris la forme d'actions d'animation ou d'interventions sur le terrain en lien avec les divers partenaires et sont détaillées ci-après. D'autres concernent l'amélioration de la connaissance ou la communication et sont détaillées ci-dessus (cf. chapitres II et III)

Depuis juillet 2005 : participation aux travaux d'élaboration ou révision des documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin d'assurer la cohérence entre la future charte du PNR et les documents d'urbanisme, le Syndicat Mixte s'est attaché à participer à diverses démarches à l'invitation des communes concernées (présence lors des réunions de travail, rencontre avec les bureaux d'étude prestataires, etc.) : La Bastide du Salat, Taurignan-Vieux, Lacave, Communauté de communes Séronais 117, etc. Par ailleurs, une rencontre est intervenue avec les services (DDE, DDAF, DIREN, SDAP) et établissements publics de l'Etat (RTM) sous l'égide de Monsieur le Sous Préfet de Saint-Girons afin d'envisager les perspectives de rapprochements stratégiques et méthodologiques en terme d'urbanisme.

Contact : Sophie Séjalon

Depuis juillet 2005 : suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat Mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets dans la mesure de leurs convergences avec les dispositions pressenties de la Charte-Agenda 21. D'une manière générale, au regard de la disponibilité limitée des agents du Syndicat et de la priorité accordée à l'élaboration de la Charte, ces participations ont été parcimonieuses et ont concerné à divers titres les dossiers suivants : projet d'agenda 21 de la communauté de communes du Séronais 117, réhabilitation du site minier de Bentailou à Sentein, Réseau Espaces Naturels départemental, Réseau Tourbières des Pyrénées, Grand Site du Valier, Valorisation de l'étang de Lherz, réunions thématiques du réseau Carlitte (création d'entreprise en Ariège), réseau départemental d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), Comité de pilotage de l'Atlas paysager du Département, Conseil de développement du Pays Couserans, classement du site des cavernes du Volp, documents d'objectifs Natura 2000 (Salat, Mont Ceint-Mont Béas), comité départemental ENR (énergies), révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés, suivi de la communauté de communes de l'Arize dans sa réflexion concernant l'accueil de nouvelles populations sur le territoire, Charte Forestière du Couserans, Observatoire Départemental de l'Environnement, réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, Fédération des Parcs (séminaires « Forêt » et « Documents d'Urbanisme », journées nationales...).

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

Septembre 2005 : opération Montagne Propre

Dans le cadre de l'opération Montagne propre organisée par le Club Alpin Français en septembre 2005 sur les sites de l'étang d'Araing et de la Chapelle de l'Isard, le projet de PNR est intervenu par le biais de l'Agence Régionale de l'Environnement pour l'appui à la communication sur cette opération.

Contact : Sophie Séjalon

Depuis le printemps 2006 : inventaire du patrimoine bâti

Réalisé par le CAUE de l'Ariège dans le cadre d'une convention multipartenaires, un inventaire du patrimoine est en cours depuis mars 2006 sur 20 communes pilotes du territoire qui ont été retenues suite à un appel à candidature lancé auprès des élus communaux. Cet inventaire vise à fournir des outils aux élus des communes et intercommunalités du territoire pour répondre à leurs besoins, questionnements et projets en termes d'architecture, d'urbanisme, de valorisation... Ainsi les communes de Salsein, Bonac-Irazein, Seix, Lacave, Prat-Bonrepoux, Gourbit, Saurat ont été traitées individuellement. L'inventaire accompagné de préconisations architecturales a été restitué auprès des habitants de Salsein et Lacave. D'autres restitutions sont envisagées début 2007.

Les communes de la Barguillère ayant répondu massivement à l'appel à candidature, et ces mêmes communes étant soumises à de fortes pressions urbaines, le parti pris a été de réaliser une Charte architecturale, urbanistique et paysagère sur la Barguillère accompagnée des communes de Montoulieu et Prayols. Les premiers éléments de la charte ont été présentés fin novembre 2006 auprès des Maires et délégués de ces communes.

Contact : Sophie Séjalon



Avril 2006 : chantier VVV à Auzat

En partenariat avec les DDJS 09 et 31, le club de prévention d'Empalot, à Toulouse, le service jeunesse de la communauté de communes d'Auzat et du Vicdessos, l'ARPE, l'association Montcalm Sport Nature et la CAF, le projet de PNR Pyrénées Ariégeoises s'est associé à la réalisation d'un chantier VVV à Auzat, mesure de prévention de la délinquance et d'insertion sociale par la participation de jeunes à un chantier à vocation d'utilité sociale. 12 garçons et filles de 15 à 17 ans ont participé à un chantier d'intérêt général, ici l'aménagement du centre équestre municipal (rénovation de barrières) et la rénovation d'une plate-forme sur un site d'escalade, durant la semaine du 24 au 28 avril 2006. Le Syndicat Mixte a participé à cette opération, en co-organisant avec la Communauté de communes une soirée d'information sur le chantier, le 25 avril 2006 à Auzat, avec notamment une animation sur le thème du patrimoine naturel du territoire du projet de Parc confiée à l'ANA, ainsi qu'une dégustation de produits locaux.

Contact : Céline Arilla

Depuis le printemps 2006 : projet de qualification d'hébergements « environnement, patrimoine et développement durable » et journée de sensibilisation des propriétaires

Une collaboration initiée en 2006 avec l'association des Gîtes de France de l'Ariège et le CAUE 09 vise à développer une offre conséquente d'hébergements « tourisme durable » sur le territoire, en prolongeant les qualifications Gîtes de France existantes et disponibles, afin de répondre à une demande forte de la clientèle touristique de pratiquer un tourisme respectueux de l'environnement. Une première réunion de sensibilisation a réuni 60 propriétaires d'hébergements Gîtes de France à Seix, le 11 octobre 2006. L'élaboration concertée d'un cahier des charges des hébergements devrait aboutir à la recherche de financements. Des diagnostics des hébergements (paysagers, naturalistes, énergétiques...) seront proposés, et seront prolongés par des actions de formation. Une réflexion a été engagée par les partenaires, avec le concours de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat notamment, pour la réalisation de malles de découverte à destination de ces hébergements.

Contact : Céline Arilla

Juin 2006 : Journées Nature de Midi-Pyrénées

Près de 200 personnes ont répondu à l'invitation à participer aux « Journées Nature ». A Sentein, ils étaient plus de 70 à suivre le chemin des transhumances, accompagnés par les bénévoles de l'association Transhumance en Biros et de la commune de Sentein, et à suivre les interventions des bergers, de la Fédération Pastorale, ainsi que de l'ONF, sur le thème « Biodiversité et pastoralisme en estives ». Dans la vallée de la Barguillère, une centaine de personnes, accueillies par les bénévoles de l'association Brassac'activités, les élus du conseil municipal de Brassac et les bénévoles du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, ont suivi les accompagnateurs en montagne et les bénévoles de l'association « Les Isards de la Barguillère » sur les sentiers du Col de Légrillou, avant de déguster un goûter de produits locaux.



Contact : Céline Arilla

2° semestre 2006 : Analyse des consommations d'électricité des communes

Dans le cadre d'une collaboration, le Syndicat Départemental des Collectivités Electrifiées de l'Ariège (SDCEA) a mis en place en 2006 une opération particulière d'analyse des consommations énergétiques (électricité) sur un échantillon de 10 communes pilotes du périmètre d'étude du PNR, sélectionnées à la suite d'un appel à candidatures : Surba, Sabarat, Sentein, Sentenac d'Oust, Orus, Niaux, Montoulieu, La Bastide du Salat, Balaguères et Bagert. Le but de cette opération est de favoriser les économies d'énergie dans les communes, et la diminution de leurs charges de fonctionnement. Au delà des résultats propres à chacune d'entre-elles cette démarche menée de manière concentrée sur un échantillon de communes pilotes vise un élargissement ultérieur pour favoriser la maîtrise des consommations énergétiques des collectivités, la maîtrise des dépenses et la lutte contre l'effet de serre. Des préconisations individualisées et une note de synthèse ont été produites au terme de la démarche du SDCEA et communiquées aux communes concernées ; les principaux enseignements en ont été présentés lors de la réunion du Comité syndical du 24 novembre à Gajan. L'opération sera poursuivie en 2007 sur d'autres communes.

Contact : Matthieu Cruège

Septembre 2006 : Journée « Eco-attitude en altitude »

Avec la Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos, une journée « Eco-attitude en altitude » a été organisée le 9 septembre 2006 dans le remarquable site granitique et lacustre des étangs de Bassiès. Elle a mobilisé plus de 80 bénévoles et a permis de collecter plus de 3 m³ de déchets. Après une matinée de nettoyage du site, un repas convivial offert par la Communauté de Communes d'Auzat et du Vicdessos a permis de se retrouver au refuge de Bassiès. Au cours de l'après-midi, profitant de la descente dans la vallée, une intervention de l'ONF sur la flore remarquable du site de Bassiès (tourbières) a conclut la journée. Les déchets collectés ont été redescendus en profitant d'une rotation d'héliportage assurée par EDF. Un large partenariat a rendu possible cette action, associant les divers acteurs de la montagne : ONF, bergers, associations locales, éleveurs, accompagnateurs, club alpin, comité départemental et associations de randonneurs, EDF, pêcheurs, chasseurs,... ainsi que le refuge de Bassiès.



Contact : Céline Arilla

Fin 2006 : appel à projets Economie Solidaire

Le Syndicat Mixte s'est positionné sur l'appel à projet « Economie solidaire », lancé par le Conseil Régional fin 2005 en direction des Pays et PNR, en privilégiant l'orientation « Les circuits courts, du producteur au consommateur ». Le dossier a été construit après consultation et entretiens avec notamment les chambres consulaires et les acteurs locaux de l'économie solidaire.

Le projet présenté à la Région courant juillet 2006 a été retenu, et le recrutement d'un chargé de mission est prévu pour début 2007, afin d'engager une phase diagnostic d'une durée d'un an, en relation étroite avec les acteurs locaux concernés, et notamment les Chambres consulaires.

Contact : Céline Arilla

Novembre 2006 : soirée économie solidaire à Lescure : « Consommer local, se rassembler pour une alimentation de qualité »

Près de 80 personnes étaient présentes à Lescure, le 24 novembre 2006, pour s'informer et échanger sur le thème de la consommation locale « Se rassembler pour promouvoir une alimentation de qualité ». Organisée dans le cadre de la Quinzaine de l'économie solidaire en partenariat avec le CIVAM bio 09 et l'ADEPES, cette soirée a permis aux participants de découvrir diverses initiatives visant à promouvoir une consommation locale de qualité. La SARL des Paysans des Baronnie, dans les Hautes Pyrénées, l'association des producteurs fermiers du PNR Périgord-Limousin, le PNR Périgord Limousin et le CIVAM bio 09 ont présenté leurs actions à un public de producteurs, d'élus, de techniciens et de consommateurs ariégeois, qui a prolongé la soirée autour d'un buffet de dégustation de produits locaux du Périgord et de produits bio ariégeois.



Contact : Céline Arilla

Octobre-Décembre 2006 : conservation et valorisation de la sapinière de Sainte-Croix-Volvestre

La sapinière de Ste Croix Volvestre constitue un espace singulier et remarquable : il s'agit d'une sapinière de très basse altitude, en limite d'aire de répartition du sapin, très riche sur le plan biologique – en particulier mycologique – et fortement fréquentée. Soumise à un phénomène de dépérissement des peuplements, elle connaît de surcroît des enjeux de conservation. Un accord avec l'ONF ayant permis le recours à une stagiaire docteur en Sciences de la Vie et spécialiste de l'écologie forestière, Natacha Guérard, a permis de dresser un plan d'action de conservation et valorisation du massif en lien avec les acteurs locaux, présenté localement en janvier 2007.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

Avec le concours et la participation de :



**LES COMMUNES
DU SYNDICAT
MIXTE**

